



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
20 janvier 2024

Roissy
Pays de
France
AGGLOMÉRATION

Roissy Pays de France : Retour de L'Ekiden au Golf international de Roissy

Rendez-vous le 6 avril 2025 pour une nouvelle édition de l'Ekiden de Roissy Pays de France. Une journée pour se challenger sur une course de relais en équipe dans une ambiance sportive, conviviale et festive !

Contact presse :

Tiffany MASSOL

Chargée de communication institutionnelle
et relations presse – Roissy Pays de France

01 34 29 45 70

tmassol@roissypaysdefrance.fr

Retrouvez l'actualité de l'agglomération sur
roissypaysdefrance.fr



À propos de la communauté d'agglomération Roissy Pays de France

La communauté d'agglomération Roissy Pays de France, créée le 1^{er} janvier 2016, regroupe 42 communes sur les départements du Val-d'Oise (95) et de la Seine-et-Marne (77), et compte environ 361 855 habitants. 2^e agglomération de France par sa population, Roissy Pays de France s'étend sur une aire représentant 3,5 fois celle de Paris. Le territoire de la communauté d'agglomération se démarque par sa diversité, tant sur le plan démographique que de la densité urbaine : forte urbanisation au sud (notamment autour des aéroports Paris - Charles-de-Gaulle et Paris - Le Bourget) et vastes territoires agricoles au nord et à l'est. Pascal DOLL, président de Roissy Pays de France, est à la tête d'un exécutif réunissant 15 vice-présidents et 8 conseillers délégués.

Au total, le conseil communautaire compte 104 élus. Roissy Pays de France exerce 22 compétences. Territoire de projets, la communauté d'agglomération porte une action ambitieuse en matière de développement économique, de transports, d'aménagement foncier, d'habitat et de politique de la ville, et de développement durable. Le développement culturel et sportif, la préservation du patrimoine, l'eau et l'assainissement et la gestion des déchets font également partie des priorités de Roissy Pays de France.

Vous connaissez le principe de l'Ekiden ? Vous avez envie de vous challenger ? Participez à notre événement !

Un Ekiden, quesaco ?

Concept venu du Japon, l'Ekiden propose aux coureurs de parcourir la distance de **42,195 km** sous forme de relais de 6 équipiers. Les 1^{er}, 3^e et 5^e relayeurs réaliseront un parcours de 5 km, soit une boucle. Les 2^e et 4^e relayeurs réaliseront un parcours de 10 km, soit deux fois une boucle de 5 km. Enfin, le dernier relayeur effectuera un parcours de 7,195 km, une boucle de 5 km et un autre de 2,195 km. Chaque course sera chronométrée grâce à une puce intégrée au dossard.

Une course qualificative

Pour les clubs d'athlétisme inscrits, la course sera comme l'année précédente **qualificative aux Championnats de France d'athlétisme**.

Les packs entreprises pour des équipes de 6 coureurs sont renouvelés pour cette édition avec deux offres différentes : l'offre classique à 400 € et l'offre premium à 600 €.

Les avantages ? Des inscriptions groupées, des dossards, t-shirts et témoins personnalisés, un paiement global sur facture, des médailles, des photos de qualité, des collations, un espace privatif au sein du village, un oriflamme entreprise, un diplôme de performance personnalisé ou encore une réception VIP, des places de parking VIP, une rencontre privée avec un athlète professionnel de haut niveau, un repas au restaurant du golf et un programme d'entraînement une fois par semaine pendant un mois.

À chacun son challenge et son prix

Les équipes vainqueurs des catégories hommes, femme et mixte recevront un trophée dans chacun des trois challenges suivants : grand public, clubs et entreprises. Des prix seront remis aux trois premières équipes.

Informations pratiques

- **Retrait des dossards** possible au Club House du Golf le samedi 5 avril 2025 de 14h à 18h ou le jour de l'événement de 7h à 8h30.

- **Début de la course à 9h**

- **Début des animations à 11h**

- **Épreuve ouverte aux coureurs licenciés et non licenciés nés avant le 1^{er} janvier 2009**

- **Un certificat de non contre-indication à la pratique sportive datant de moins d'un an ou une licence en cours de validité sera demandé. Pour les personnes ne disposant pas de certificat médical, le parcours prévention santé (PPS) en ligne est un parcours en ligne voué à sensibiliser aux risques, précautions et recommandations liés à la pratique de la course à pied, via du contenu pédagogique. Ce dispositif se substitue, pour toute personne majeure, à la fourniture du certificat médical d'aptitude à la pratique.**

- **Inscription en ligne sur ekiden-roissypaysdefrance.fr**

- **Toutes les informations sur l'événement sur ROISSYPAYSDEFRANCE.FR**